

40	26/05/2021	BE 0878.226.320	49	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21154.00192	C-cap 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **LIEGE CONTAINER TERMINAL**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: de Renory

N°: 501

Boîte: A

Code postal: 4031 Commune: Angleur

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0878.226.320

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

07-06-2017

COMPTE ANNUEL EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

28-04-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2020

au

31-12-2020

Exercice précédent du

01-01-2019

au

31-12-2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.5, C-cap 6.3.6, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.2, C-cap 6.7.2, C-cap 6.8, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

HARRISON Rob

Frilinglei 54
2930 Brasschaat
BELGIQUE

Début de mandat: 11-12-2020

Administrateur

GEMELS Johan

Lange Lostraat 36
3010 Kessel-lo
BELGIQUE

Début de mandat: 19-01-2017

Fin de mandat: 27-05-2024

Administrateur

BRASSINNE Vincent

Route de Cortil-X-Wodon 69/2
5310 Eghezée
BELGIQUE

Début de mandat: 07-06-2019

Fin de mandat: 27-05-2024

Administrateur

PAUWELS Toon

Hogebaan 91
2960 Sint-Job-in-'t-Goor
BELGIQUE

Début de mandat: 14-12-2018

Fin de mandat: 27-05-2024

Administrateur

REWISE SRL (B00010)

BE 0428.161.463
rue des Vennes 151
4020 Bressoux
BELGIQUE

Début de mandat: 29-05-2020

Fin de mandat: 15-03-2023

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

CELEN Pascal (A01716)

Réviseur d'entreprise
rue des Vennes 151
4020 Liège
BELGIQUE

N°	BE 0878.226.320		C-cap 2.2
----	-----------------	--	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
		21/28	2.908.735	3.630.875
ACTIFS IMMOBILISÉS				
Immobilisations incorporelles	6.2	21	12.071	16.320
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	2.461.124	3.179.516
Terrains et constructions		22	78.092	93.931
Installations, machines et outillage		23	1.027.804	1.265.988
Mobilier et matériel roulant		24	41.881	58.024
Location-financement et droits similaires		25	1.313.347	1.761.572
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	435.540	435.040
Entreprises liées	6.15	280/1	393.548	393.548
Participations		280	393.548	393.548
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	41.992	41.492
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	41.992	41.492
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	6.081.390	4.272.491
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	5.954.551	4.009.040
Créances commerciales		40	5.758.481	3.744.801
Autres créances		41	196.070	264.239
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	124	124
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	124	124
Valeurs disponibles		54/58	94.256	251.057
Comptes de régularisation	6.6	490/1	32.458	12.271
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	8.990.125	7.903.366

N°	BE 0878.226.320		C-cap 3.2
----	-----------------	--	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport	6.7.1	10/15	830.803	1.104.067
Capital		10/11	677.107	677.107
Capital souscrit		10	660.000	660.000
Capital non appelé		100	660.000	660.000
En dehors du capital		101		
Primes d'émission		11	17.107	17.107
Autres		1100/10	17.107	17.107
1109/19		12		
Plus-values de réévaluation		13	365.000	365.000
Réserves		130/1	210.000	210.000
Réserves indisponibles		130	210.000	210.000
Réserve légale		1311		
Réserves statutairement indisponibles		1312		
Acquisition d'actions propres		1313		
Soutien financier		1319		
Autres		132		155.000
Réserves immunisées		133	155.000	
Réserves disponibles		14	-629.256	-441.118
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	15	417.953	503.079
Subsides en capital		19		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		16	4.514	10.196
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		160/5		
Provisions pour risques et charges		160		
Pensions et obligations similaires		161		
Charges fiscales		162		
Grosses réparations et gros entretien		163		
Obligations environnementales		164/5		
Autres risques et charges	6.8	168	4.514	10.196
Impôts différés		17/49	8.154.808	6.789.104
DETTES		17	1.563.195	1.729.555
Dettes à plus d'un an	6.9	170/4	1.563.195	1.729.555
Dettes financières		170		
Emprunts subordonnés		171		
Emprunts obligataires non subordonnés		172	1.231.307	1.321.634
Dettes de location-financement et dettes assimilées		173	331.889	407.921
Etablissements de crédit		174		
Autres emprunts		175		
Dettes commerciales		1750		
Fournisseurs		1751		
Effets à payer		176		
Acomptes sur commandes		178/9		
Autres dettes		42/48	6.583.898	5.043.007
Dettes à un an au plus		42	355.151	377.066
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		43	1.660.436	1.026.652
Dettes financières		430/8	1.660.436	1.026.652
Etablissements de crédit		439		
Autres emprunts		44	4.305.206	3.440.968
Dettes commerciales		440/4	4.305.206	3.440.968
Fournisseurs		441		
Effets à payer		46		
Acomptes sur commandes		45	263.105	198.320
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	450/3	30.557	21.090
Impôts		454/9	232.548	177.230
Rémunérations et charges sociales		47/48		
Autres dettes		492/3	7.715	16.542
Comptes de régularisation		10/49	8.990.125	7.903.366
TOTAL DU PASSIF				

N°	BE 0878.226.320		C-cap 4
----	-----------------	--	---------

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations				
Chiffre d'affaires	6.10	70/76A	22.502.396	17.124.278
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		70	22.342.958	16.854.153
Production immobilisée		71		
Autres produits d'exploitation	6.10	72		
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	74	123.246	221.305
		76A	36.192	48.820
Coût des ventes et des prestations		60/66A	22.733.260	18.281.885
Approvisionnements et marchandises		60	19.869.968	15.229.796
Achats		600/8	19.869.968	15.229.796
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	1.007.641	1.253.937
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	1.270.506	1.154.920
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	543.710	527.337
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-5.177	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	13.069	10.887
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	33.542	105.008
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)(-)	9901	-230.864	-1.157.607
Produits financiers		75/76B	85.154	188.651
Produits financiers récurrents		75	85.154	88.651
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	28	69
Autres produits financiers	6.11	752/9	85.126	88.582
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		100.000
Charges financières		65/66B	47.242	42.513
Charges financières récurrentes	6.11	65	47.242	42.513
Charges des dettes		650	44.710	40.259
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	2.532	2.254
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)(-)	9903	-192.953	-1.011.468
Prélèvement sur les impôts différés		780	5.682	7.461
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)(-)	67/77	867	1.759
Impôts		670/3	867	1.759
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)(-)	9904	-188.137	-1.005.766
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	155.000	
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	-33.137	-1.005.766

N°	BE 0878.226.320		C-cap 5
----	-----------------	--	---------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	(+)/(−)	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter		9906	-474.256	-441.118
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(−)	9905	-33.137	-1.005.766
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(−)	14P	-441.118	564.648
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	155.000	
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	155.000	
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(−)	14	-629.256	-441.118
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.2.3
----	-----------------	--	-------------

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	XXXXXXXXXX	108.961
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectionnations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	8042		
	8052	108.961	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8122P	XXXXXXXXXX	92.642
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	4.248	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectionnations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	8112		
	8122	96.890	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	12.071	

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.3.1
----	-----------------	--	-------------

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectionnements

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectionnements

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	XXXXXXXXXX	144.332
8161		
8171		
8181		
8191		144.332
8251P	XXXXXXXXXX	
8211		
8221		
8231		
8241		
8251		
8321P	XXXXXXXXXX	50.401
8271		15.839
8281		
8291		
8301		
8311		
8321		66.240
22		78.092

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.3.2
----	-----------------	--	-------------

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Plus-values au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXX	2.637.712
8162	16.541	
8172		
8182		
8192	2.654.253	
8252P	XXXXXXXXXX	
8212		
8222		
8232		
8242		
8252		
8322P	XXXXXXXXXX	1.371.723
8272	254.725	
8282		
8292		
8302		
8312		
8322	1.626.449	
23	1.027.804	

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.3.3
----	-----------------	--	-------------

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	156.165
8163	2.979	
8173		
8183		
8193	159.144	
8253P	XXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXX	98.141
8273	19.121	
8283		
8293		
8303		
8313		
8323	117.262	
24	41.881	

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.3.4
----	-----------------	--	-------------

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffections

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Plus-values au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffections

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE
DONT
Terrains et constructions
Installations, machines et outillage
Mobilier et matériel roulant

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	XXXXXXXXXX	2.496.114
8164	8.700	
8174	232.764	
8184		
8194	2.272.050	
8254P	XXXXXXXXXX	
8214		
8224		
8234		
8244		
8254		
8324P	XXXXXXXXXX	734.542
8274	249.776	
8284		
8294		
8304	25.614	
8314		
8324	958.703	
25	1.313.347	
250		
251	1.313.347	
252		

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.4.1
----	-----------------	--	-------------

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	393.548
8361		
8371		
8381		
8391		
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	
8541		
8551		
280		393.548
281P	XXXXXXXXXX	
8581		
8591		
8601		
8611		
8621		
8631		
281		
8651		

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.4.3
----	-----------------	--	-------------

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	
8363		
8373		
8383		
8393		
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284		
285/8P	XXXXXXXXXX	41.492
8583	500	
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8		41.992
8653		

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.5.1
----	-----------------	--	-------------

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				(+) ou (-) (en unités)	
DP WORLD LIEGE SA BE 0826.614.994 Société anonyme Rue du Trilogiport 2 4681 Hermalle-sous-Argenteau BELGIQUE	Ordinaire	61	96,82	3,18	31-12-2020	EUR	2.486.909	555.210

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.6
----	-----------------	--	-----------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	124	124
8681	124	124
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter

Exercice
32.458

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.7.1
----	-----------------	--	-------------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	660.000
100	660.000	

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions
	660.000	1.640
8702	XXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXX	1.640

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Engagement d'émission d'actions
Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.7.1
----	-----------------	--	-------------

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.9
----	-----------------	--	-----------

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	355.151
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	203.294
Etablissements de crédit	8841	151.857
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	355.151
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	1.268.707
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	936.818
Etablissements de crédit	8842	331.889
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	1.268.707
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	294.489
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	294.489
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	294.489

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.9
----	-----------------	--	-----------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	
Dettes fiscales estimées	450	
	9076	
	9077	

COMPTE DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.10
----	-----------------	--	------------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

9086

21

19

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

21,3

19,8

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

34.693

33.590

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

876.737

845.181

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

260.497

252.162

Primes patronales pour assurances extralégales

622

44.734

32.376

Autres frais de personnel

623

88.538

25.201

Pensions de retraite et de survie

624

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)(-)

635

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

9110

Reprises

9111

Sur créances commerciales

Actées

9112

Reprises

9113

5.177

Provisions pour risques et charges

Constitutions

9115

Utilisations et reprises

9116

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

640

4.301

4.949

Autres

641/8

8.767

5.938

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

9096

1

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

9097

0,4

2,4

Nombre d'heures effectivement prestées

9098

840

4.348

Frais pour la société

617

20.658

114.652

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.11
----	-----------------	--	------------

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	85.126	88.582
9126		
754		
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecarts de conversion de devises

Autres

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.12
----	-----------------	--	------------

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS			
Produits d'exploitation non récurrents			
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	76	36.192	148.820
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	76A	36.192	48.820
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Autres produits d'exploitation non récurrents	7620		
Produits financiers non récurrents			
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	7630		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	764/8	36.192	48.820
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	76B		100.000
Autres produits financiers non récurrents	761		
CHARGES NON RÉCURRENTES			
Charges d'exploitation non récurrentes			
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	66	33.542	105.008
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	66A	33.542	105.008
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	6620		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6630	33.542	105.008
Charges financières non récurrentes			
Réductions de valeur sur immobilisations financières	664/7		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6690		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	66B		
Autres charges financières non récurrentes	661		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6621		
	6631		
	668		
	6691		

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.13
----	-----------------	--	------------

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	8
9135	
9136	
9137	
9138	858
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	1.296.709
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	2.498.830	1.824.614
9146	2.027.801	1.346.082
9147	117.585	122.477
9148		

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.14
----	-----------------	--	------------

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par la société 9149
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société 9150
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société 9151
- 9153

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

- Valeur comptable des immeubles grevés 91611
- Montant de l'inscription 91621
- Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat 91631
- Gages sur fonds de commerce
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement 91711
 - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat 91721
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
 - La valeur comptable des actifs grevés 91811
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie 91821
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
 - Le montant des actifs en cause 91911
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie 91921
- Privilège du vendeur
 - La valeur comptable du bien vendu 92011
 - Le montant du prix non payé 92021

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

- Valeur comptable des immeubles grevés 91612
- Montant de l'inscription 91622
- Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat 91632
- Gages sur fonds de commerce
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement 91712
 - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat 91722
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
 - La valeur comptable des actifs grevés 91812
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie 91822
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
 - Le montant des actifs en cause 91912
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie 91922
- Privilège du vendeur
 - La valeur comptable du bien vendu 92012
 - Le montant du prix non payé 92022

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.14
----	-----------------	--	------------

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

Marchandises vendues (à livrer)

Devises achetées (à recevoir)

Devises vendues (à livrer)

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Leasing

22.950

Exercice

Exercice

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.14
----	-----------------	--	------------

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)

Garantie Douane
Garantie SNCB
Engagement divers

35.000
49.579
12.500

Exercice

35.000
49.579
12.500

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.15
----	-----------------	--	------------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
Participations	280/1	393.548	393.548
Créances subordonnées	280	393.548	393.548
Autres créances	9271		
Créances			
A plus d'un an	9281		
A un an au plus	9291	544.151	245.703
Placements de trésorerie			
Actions	9301		
Créances	9311	544.151	245.703
Dettes			
A plus d'un an	9321		
A un an au plus	9351	3.738.063	2.359.715
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9361		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9371	3.738.063	2.359.715
Autres engagements financiers significatifs			
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9401		
Produits des actifs circulants	9421		
Autres produits financiers	9431		
Charges des dettes	9441		
Autres charges financières	9461	33.784	25.888
9471			
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières			
Participations	9253		
Créances subordonnées	9263		
Autres créances	9273		
Créances			
A plus d'un an	9283		
A un an au plus	9293		
Dettes			
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9353		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9363		
9373			
Autres engagements financiers significatifs			
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations	9252		
Créances subordonnées	9262		
Autres créances	9272		
Créances			
A plus d'un an	9282		
A un an au plus	9292		
Dettes			
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
	9352		
	9362		
	9372		

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.15
----	-----------------	--	------------

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.16
----	-----------------	--	------------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	2.500
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.18.1
----	-----------------	--	--------------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les sociétés soumises aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.19
----	-----------------	--	------------

Règles d'évaluation

RÈGLES D'ÉVALUATION

Réduction de valeur : lorsque la valeur de réalisation à la clôture est inférieure à la valeur d'acquisition dans le cas de valeurs cotées, la référence au cours suffit pour justifier l'abattement

Plus-value de réévaluation : interdiction légale

Placements à terme et comptes à vue

Valorisation : valeur nominale

PLUS-VALUES DE REEVALUATION

Concerne : les plus-values exprimées mais non réalisées sur immobilisations corporelles et actions ou parts reprises en immobilisations financières

Affectation : - soit transfert vers les réserves disponibles à concurrence des amortissements

- soit annulation (pour le montant non encore amorti) en cas de moins-value ultérieure

SUBSIDES EN CAPITAL

Concerne : les aides à l'investissement obtenues des pouvoirs publics

Affectation : imputation en produits financiers au même rythme que l'amortissement des investissements subsidiés

PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES

Provisions techniques

Concerne : réparations du préjudice subi par le client suite à une fourniture de mauvaise qualité

Evaluation : question de fait

Provisions pour licenciemment

Concerne : litiges relatifs aux licenciements, qui sont portés devant les tribunaux

Evaluation :

-lors de la citation à comparaître : 50% de l'indemnité réclamée

-en cas de jugement défavorable et qu'un recours est introduit : 75%

Provisions diverses

Concerne : différends de toute nature, qui sont portés devant les tribunaux

Evaluation :

-lors de la citation à comparaître : 50% de l'indemnité réclamée

-en cas de jugement défavorable et qu'un recours est introduit : 75%

Provisions pour impôts différés

Concerne : latences fiscales inhérentes aux

-subsidies en capital dont l'intégration au compte de résultats sera effectuée au rythme de l'amortissement de l'investissement subsidié ;

-plus-values de réalisation qui sont temporairement exonérées.

DETTES A PLUS D'UN AN

Concerne : vente d'actions ou d'immeubles avec paiement différé du prix, crédit d'investissement, avances à long terme consenties par entreprises liées ou par les actionnaires

Valorisation : valeur nominale

Cas particulier : dettes à long terme non productives d'un intérêt (ou productives d'un intérêt trop faible par rapport au marché) et dont le rythme de remboursement n'est pas déterminé par convention.

Conformément à l'article 27bis de l'arrêté royal du 8 octobre 1976, la dette sera enregistrée au passif à sa valeur nominale et s'accompagnera de l'inscription de l'escompte en " charges financières à reporter ". Ledit escompte fera l'objet d'une prise en résultats prorata temporis sur la base des intérêts composés.

En l'espèce, le calcul des intérêts à reporter est aléatoire dans la mesure où la durée du prêt et son évolution dans le temps sont indéterminées. Dès lors qu'il faut considérer la dette comme une avance de fonds destinée à soutenir durablement le groupe, le prêt est sensé avoir été consenti pour un terme de 20 ans.

Taux d'intérêt de référence : prime rate à 10 ans

DETTES À UN AN AU PLUS

Dettes fiscales

Concerne : les précomptes professionnel et mobilier, les provisions pour taxes (force motrice, industrielle compensatoire et précompte immobilier) et les encours créditeurs I.soc. et T.V.A.

I.soc. : provision effectuée en fonction du calcul fiscal de fin d'exercice d'imposition

T.V.A. : montant repris sur la dernière déclaration

Dettes salariales

Concerne : les salaires à payer, les provisions pour pécules de vacances, heures supplémentaires, repos compensatoires assurance-loi et timbres intempéries.

provisions pour pécules de vacances :

+ ouvriers : brut annuel (hors primes et D.P.V.) * 108% * 9,9%

+ employés : brut annuel (hors primes et D.P.V.) * 18,6%

provisions pour heures supplémentaires : calcul individuel pour les montants de la dette salariale (cf. tableau du service du personnel) repos compensatoires : s'ils sont à charge de la société, nombre de jours de repos pris en janviern+1 * 8 heures * taux horaire dépersonalisé (calculé sur base de la provision pour heures à récupérer)

Autres dettes : il s'agit de dettes diverses ne rentrant pas dans dans des catégories précédentes.

N°	BE 0878.226.320		C-cap 6.20
----	-----------------	--	------------

Autres informations à communiquer dans l'annexe

Impact Covid 19 : notre société a profité de tous les reports de paiements auxquels elle avait droit : précompte professionnel, crédits bancaires. Notre chiffre d'affaires a été légèrement impacté sur la 2e quinzaine de mars. En outre, une partie du personnel employé a dû être mise en chômage économique.

Par contre, les mois d'avril et de mai sont excellents, et le chiffre d'affaires est même en augmentation grâce à une augmentation des volumes.

Justification des règles de continuité conformément à l'article 3 : 3 6ème alinéa.

L'exercice 2020 voit la perte diminuée à 33.137,36 € contre une perte de 1.005.766,10 € en 2019.

La réduction de la perte est considérable et les prévisions de croissances des volumes sont encourageantes. Le cash-flow 2020 est positif ce qui permet d'assurer le paiement des fournisseurs et crédits en cours.

La joint-venture réalisée entre DP World et LCT le 14/12/2018, permet de créer des synergies dont LCT pourra encore tirer profit en 2021.

De nouveaux volumes sont arrivés en 2020 et devraient continuer de croître en 2021 notamment dans le trafic de grumes.

Le capital est toujours supérieur à la moitié du capital souscrit et les premiers chiffres de 2021 laissent entrevoir un résultat final positif.

RAPPORT DE GESTION

Conformément aux articles 3 :5 et 3 :6 du code des sociétés et des associations, nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre gestion pour l'exercice comptable 2020.

1. Commentaires financiers

1.1. Le compte de résultats

Le compte de résultats arrêté au 31 décembre 2020 fait état d'une perte de 33.137,36 € contre une perte de 1.005.766,10 € l'année dernière.

Le chiffre d'affaires s'affiche à 22.342.958,34 € contre 16.854.152,59 € au 31/12/2019, soit une augmentation de 5.488.805,75 € ou 33 %.

Le coût des ventes et prestations augmente également, passant de 18.281.885,36 € à 22.733.259,97 € soit une variation de 4.451.374,61 € qui se décompose comme suit :

- sous-traitances :	+ 4.640.171,85 € ;
- biens et services divers :	- 246.295,7 €;
- rémunérations :	+ 115.586,24 € ;
- amortissements :	+ 16.372,61 € ;
- réduction de valeur & provisions	- 5.176,78 € ;
- autres charges d'exploitation :	+ 2.182,25 € ;
- charges d'exploitation non récurrentes :	- 71.465,86 €.

Tout ceci nous donne une perte d'exploitation de 230.864,07 € contre une perte d'exploitation de 1.157.606,98 € en 2019, soit une réduction de la perte de 926.742,91 €.

Le résultat financier est positif de 37.911,53 €.



1.2. Le bilan

Le total de l'actif passe de 7.903.365,99 € au 31/12/2019 à 8.990.125,48 € au 31/12/2020, soit une augmentation de 1.086.759,01 €.

Principales variations :

- | | |
|---------------------------|------------------|
| - Actifs immobilisés : | + 722.639,56 € |
| - Créances commerciales : | + 2.013.680,64 € |
| - Autres créances : | - 68.168,79 € |
| - Disponible : | - 156.800,58 € |

1.3. Affectation du résultat

Compte tenu du report de l'exercice précédent, soit une perte de 441.118,41 €, et du résultat de l'exercice 2020, soit - 33.137,36 €, le résultat à affecter s'élève - 474.255,77 €.

Nous vous proposons l'affectation suivante :

- A la réserve disponible : 155.000,00 €.
- Report à nouveau : - 629.255,77 €.

1.4 Justification des règles de continuité conformément à l'article 3 : 3 6^{ème} alinéa.

L'exercice 2020 voit la perte diminuée à 33.137,36 € contre une perte de 1.005.766,10 € en 2019.

La réduction de la perte est considérable et les prévisions de croissances des volumes sont encourageantes. Le cash-flow 2020 est positif ce qui permet d'assurer le paiement des fournisseurs et crédits en cours.

La joint-venture réalisée entre DP World et LCT le 14/12/2018, permet de créer des synergies dont LCT pourra encore tirer profit en 2021.

De nouveaux volumes sont arrivés en 2020 et devraient continuer de croître en 2021 notamment dans le trafic de grumes.

Le capital est toujours supérieur à la moitié du capital souscrit et les premiers chiffres de 2021 laissent entrevoir un résultat final positif.

2. Evènements importants depuis la clôture

Néant

3. Circonstances susceptibles d'avoir une influence sur le développement de la société

Néant

D
J

4. Recherche et développement

Néant

5. Mutation du capital

Néant

6. Intérêt personnel des administrateurs

Néant

7. Prestations particulières du réviseur ou des sociétés avec lesquelles le réviseur a des liens professionnels

Néant

8. Nominations – démissions

Néant

9. Risques et incertitudes

Impact Covid 19 : notre société n'a pas connu d'impact négatif en 2020 suite au covid.

10. Utilisation d'instruments financiers

Néant

11. Indications concernant les succursales

Néant

12. Décharge aux administrateurs

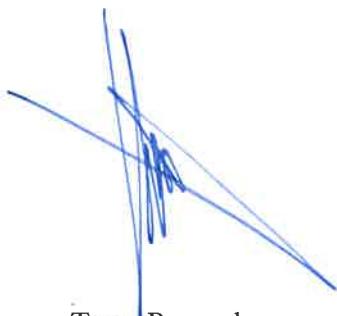
Nous proposerons à l'Assemblée générale ordinaire du 28 avril prochain de donner décharge à tous les administrateurs pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice écoulé.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Vincent Brassinne
Administrateur



Toon Pauwels
Administrateur

LIEGE CONTENAIR TERMINAL S.A.
Rue de Renory 501 boite A – 4031 ANGLEUR

Exercice clos le
31 décembre 2020

Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des Actionnaires

OFFICE LIEGE

Rue des Vennes 151 | 4020 Liège | Belgique
T +32(0)4 252 25 42 | F +32(0)4 252 01 29 | E liege@rewise.be
RPM Liège | TVA BE 0428 161 463

REWISE.BE

BRUXELLES | LIEGE | BATTICE

INDEPENDENT
MEMBER OF

BKR
INTERNATIONAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE « LIEGE CONTENAIR TERMINAL » SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société anonyme « LIEGE CONTENAIR TERMINAL » (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 29 mai 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société « LIEGE CONTENAIR TERMINAL » durant 4 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 8.990.125 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 33.138.

A notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observation

- Impact du Covid 19

Nous attirons l'attention sur l'annexe C6.20 où le Conseil d'Administration décrit les évènements et impacts causés par la crise du COVID-19. Cette observation ne modifie pas notre opinion.

Les incertitudes liées aux effets éventuels de la crise du COVID-19 sont pertinentes pour la compréhension de notre audit des comptes annuels. Dans le cadre d'un audit, nous évaluons et apprécions les estimations faites par l'organe d'administration, de même que les informations fournies dans les annexes ainsi que le caractère approprié de l'application du principe comptable de continuité d'exploitation. Le caractère approprié de l'application du principe comptable de continuité d'exploitation dépend de l'évaluation de l'environnement économique futur et des perspectives et performances futures de l'entité. La pandémie de COVID-19 est un défi sans précédent pour l'humanité et l'économie mondiale, et à la date de ce rapport, ses effets sont sujets à un degré important d'incertitude. Nous avons évalué la situation et les incertitudes fournies dans les annexes et avons conclu que les informations décrites étaient adéquates. Toutefois, un audit ne peut prédire les facteurs inconnus ou les implications possibles futures pour une entité et c'est particulièrement le cas en ce qui concerne la crise du COVID-19.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives aux comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société, ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne de la Société ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer

l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

Sans préjudice d'éventuels aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations, à l'exception du respect de l'article 3:10 relatif au délai de publication des comptes annuels.

Liège, le 28 avril 2021

« REWISE » SRL

Commissaire

Représentée par

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Pascal CeLEN". The signature is fluid and cursive, with a small blue star-like mark at the bottom left.

Pascal CELEN

Réviseur d'entreprises

N°	BE 0878.226.320		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	21,3	19,3	2
Temps partiel	1002			
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	21,3	19,3	2
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	34.693	31.290	3.403
Temps partiel	1012			
Total	1013	34.693	31.290	3.403
Frais de personnel				
Temps plein	1021	1.270.506	1.170.530	99.976
Temps partiel	1022			
Total	1023	1.270.506	1.170.530	99.976
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	19,8	17	2,8
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	33.590	29.423	4.167
Frais de personnel	1023	1.154.920	888.884	266.035
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

N°	BE 0878.226.320		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	21		21
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	21		21
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	19		19
de niveau primaire	1200	3		3
de niveau secondaire	1201	11		11
de niveau supérieur non universitaire	1202	5		5
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	2		2
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1212	1		1
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	11		11
Ouvriers	132	10		10
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,4	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	840	
Frais pour la société	152	20.658	

N°	BE 0878.226.320		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
	205			
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice				
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210			
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
	305			
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice				
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310			
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343			
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants	350			

N°	BE 0878.226.320		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	